RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2017 B 01648
Numéro SIREN : 832 989 255
Nom ou dénomination : FINANCIERE C.V.L.

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003804

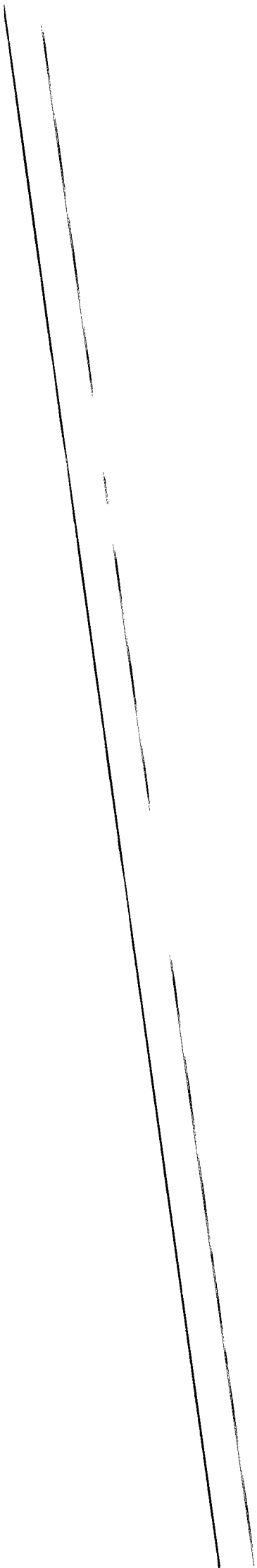

Bilan consolidé

Actif	Note n°	2022.09	2021.09
Capital souscrit non appelé		-	-
Immobilisations incorporelles	*4.1*	11 319	24 862
(Dont Ecart d'acquisition)		-	-
Immobilisations corporelles	*4.2*	35 388 509	32 461 124
Immobilisations financières	*4.3*	1 258 345	595 578
Titres mis en équivalence		-	-
Total actif immobilisé		**36 658 173**	**33 081 564**
Stocks et en-cours	*4.4*	215 733	256 362
Créances clients et comptes rattachés	*4.5*	19 208 320	18 648 348
Autres créances et comptes de régularisation	*4.6*	1 891 824	1 985 697
Disponibilités et VMP	*4.8*	8 071 470	6 158 344
Total actif circulant		**29 387 347**	**27 048 751**
Total actif		**66 045 520**	**60 130 315**

Passif	Note n°	2022.09	2021.09
Capital	4.9	500 000	500 000
Primes		-	-
Ecart de réévaluation		-	-
Réserves		6 537 048	4 190 452
Réserve de conversion groupe		-	-
Résultat de l'exercice		2 321 747	2 346 594
Subventions		-	-
Capitaux propres (part du groupe)		**9 358 795**	**7 037 046**
Intérêts minoritaires		784 031	-12 325
Capitaux propres totaux		**10 142 826**	**7 024 721**
Provisions pour risques et charges	***4.10***	**1 544 562**	**2 521 232**
Emprunts et dettes financières	4.11	32 053 047	30 798 779
Dettes fournisseurs	4.12	10 840 249	10 626 019
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	11 464 836	9 159 564
Total des dettes		**54 358 132**	**50 584 362**
Total passif		**66 045 520**	**60 130 315**

Pour copie certifiée conforme,
Le président,

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Note n°	2022.09	2021.09
Chiffre d'affaires	*5.1*	90 110 870	70 595 878
Autres produits d'exploitation		1 414 551	1 009 570
Total des produits d'exploitation		**91 525 421**	**71 605 448**
Achats consommés matières premières et marchandises	5.3	-12 674 295	-10 813 703
Charges externes	5.4	-47 642 226	-34 782 028
Charges de personnel	5.5	-21 037 714	-17 401 616
Impôts et taxes		-590 617	-530 221
Dotations aux amortissements et aux provisions		-6 567 181	-5 857 316
Autres charges d'exploitation		-202 574	6 675
Total charges d'exploitation		**-88 714 607**	**-69 378 209**
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**2 810 814**	**2 227 239**
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		887 455	303 698
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**3 698 269**	**2 530 937**
Produits financiers		58 481	27 066
Charges financières		-437 574	-351 480
Résultat financier	***5.7***	**-379 093**	**-324 414**
Charges et produits exceptionnels	5.8	-470 618	936 631
Impôt sur les résultats	6	-544 212	-484 011
Résultat net des sociétés intégrées		**2 304 346**	**2 659 143**
Résultat net de l'ensemble consolidé		**2 304 346**	**2 659 143**
Intérêts minoritaires		-17 401	312 549
Résultat net (part du groupe)		**2 321 747**	**2 346 594**

2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Première consolidation

La consolidation du groupe Financière C.V.L résulte du dépassement des seuils légaux. L'exercice clos le 30 septembre 2022 est le premier exercice de publication des comptes consolidés. L'information comparative a été présentée dans son intégralité. Des compléments sur la comparabilité des comptes sont mentionnés en note 2.4 Variations de périmètre.

Conflit Ukraine

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, le Groupe constate que le conflit en Ukraine, survenu à la fin du mois de février 2022, n'a pas d'impact significatif sur son activité.

Intégration fiscale

Depuis le 01/10/2021 les sociétés DOSSOT FRERES et CECCON BTP sont comprises dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Financière CVL.

Périmètre – variation de l'exercice clos le 30 septembre 2021

L'exercice clos le 30 septembre 2021 a été marqué par l'entrée dans le périmètre des sociétés CECCON BTP et DOSSOT FRERES. Le groupe s'est porté acquéreur de 100% des titres de ces deux sociétés. Ces acquisitions ont entrainé la comptabilisation d'écarts d'acquisitions négatifs (607 k€) dont la reprise en résultat est réalisée sur 2 ans (sans prorata temporis). Ces deux sociétés ont été intégrées dans les comptes consolidés sur la base des comptes clos le 31 décembre 2020, aucune information financière aux dates d'acquisition n'étant disponible.

Le groupe a également racheté 60% des titres AMB TRANS'ALP en date du 28 juin 2021 portant sa participation à 100%. Le rachat a été traité comptablement sur la base des comptes clos le 30 septembre 2021 et a entrainé un écart d'acquisition négatif de 1 168 k€, repris en résultat sur 2 ans compter du 1/10/2021.

Périmètre – variation de l'exercice clos le 30 septembre 2022

La société Financière CVL a cédé 30% des actions (435 actions) de la SAS ABM TRANSALP au profit de la société TDE pour 350 000 €. Le pourcentage de détention du groupe passe ainsi de 100% à 70%.

La société Financière CVL a mis en œuvre la garantie d'actif et passif sur l'acquisition des titres DOSSOT FRERES pour un montant de 70 000 €, réduisant dudit montant le coût d'acquisition des titres.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

2. Périmètre

2.1. Organigramme au 30 septembre 2022

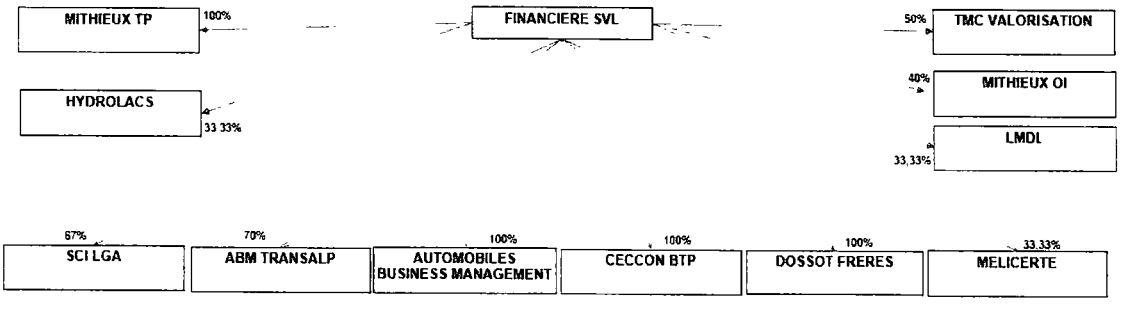

2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Siège Social	N° Siren	Méthode de consolidation 2022.09	Méthode de consolidation 2021.09	% contrôle 2022.09	% contrôle 2021.09	% intérêt 2022.09	% intérêt 2021.09
SAS FINANCIERE C.V.L	74 600 ANNECY	832 989 255	Société mère	Société mère	100%	100%	100%	100%
SAS MITHIEUX TP	74 600 ANNECY	326 520 780	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SCI LGA	74 370 ANNECY	879 242 071	IG	IG	66,67%	66,67%	66,67%	66,67%
SAS ABM TRANS'ALP	74 600 ANNECY	481 760 171	IG	IG	70%	100%	70%	100%
SAS AUTOMOBILES BUSINESS MANAGEMENT	74 600 ANNECY	853 602 563	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SAS CECCON BTP	74 000 ANNECY	518 989 678	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SAS DOSSOT FRERES	10260 VIREY-SOUS-BAR	418 764 031	IG	IG	100%	100%	100%	100%

2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

Sociétés	Siège Social	N° Siren	% contrôle 2022.09	% contrôle 2021.09	% intérêt 2022.09	% intérêt 2021.09
SAS HYDROLACS	74370 ANNECY	877 908 095	33%	33%	33%	33%
SAS TMC VALORISATION	74350 VILLY-LE-PELLOUX	917 703 985	50%	NA	50%	NA
SCI MELICERTE	74 600 ANNECY	907 612 410	33%	NA	33%	NA
SAS LMDL	73420 VIVIERS-DU-LAC	911 991 388	33%	NA	33%	NA
SAS MITHIEUX OI	97432 SAINT-PIERRE	917 582 470	40%	NA	40%	NA

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

2.4. Variations de périmètre

La société Financière CVL a cédé 30% des actions (435 actions) de la SAS ABM TRANSALP au profit de la société TDE pour 350 000 €. Le pourcentage de détention du groupe passe ainsi de 100% à 70%. La cession n'a pas eu d'impact sur le résultat consolidé de l'exercice clos le 30 septembre 2022. Les flux liés à la cession sont enregistrés dans le résultat exceptionnel.

La comparabilité du compte de résultat est affectée par les variations de périmètre suivantes :

- Le compte de résultat de DOSSOT FRERES de l'exercice clos le 30 septembre 2021 reflète une durée d'activité de 9 mois contre 12 mois au 30 septembre 2022 ;
- Le compte de résultat de CECCCON BTP de l'exercice clos le 30 septembre 2021 reflète une durée d'activité de 9 mois contre 12 mois au 30 septembre 2022.

2.5. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.6. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu au cours de l'exercice.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Financière C.V.L sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et remplacé par le nouveau règlement comptable ANC 2020-01 sont appliquées.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2022. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Financière C.V.L assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Financière C.V.L exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.4 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 30 septembre 2022, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

3.3.1. Méthodes obligatoires

Les méthodes obligatoires sont les suivantes :

Application des méthodes obligatoires	OUI-N/A	Note
Comptabilisation au bilan preneur contrats crédit-bail et assimilés	Oui	3.3.5
Etalement frais émission, prime émission et prime remboursement approprié aux modalités de remboursement	N/A	N/A
Frais constitution, de transformation, 1er établissement, en charges	N/A	N/A
Activation des frais de développement	N/A	N/A
Frais création site internet activés	N/A	N/A
Activation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à acquisition actif	N/A	N/A

3.3.2. Application des méthodes optionnelles

L'application des méthodes optionnelles du règlement ANC n°2020-01 est la suivante :

Application des méthodes optionnelles	OUI NON-N/A	Note
Provision engagements en matière de pensions, compléments de retraite, indemnités et allocations en raison départ retraite	OUI	3.3.12
Comptabilisation en capitaux propres d'emprunts non remboursables	N/A	N/A
Réévaluation immobilisations corporelles et financières	N/A	N/A
Evaluation catégorie éléments fongibles actif circulant : premier bien sorti /dernier bien entré	N/A	N/A

3.3.3. Immobilisations incorporelles

3.3.3.1. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, *§231-10 Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.3.3.2. *Evaluation des immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.3.3. *Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

3.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Installation techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier Linéaire	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.5. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Seuls les contrats en cours à la date d'ouverture de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ont fait l'objet d'un retraitement. Ces contrats ont été retraités de manière rétrospective sur la période comparative.

La durée d'amortissement du matériel financé en leasings, essentiellement constitué par des pelles, a été fixée à 10 ans, correspondant à la durée d'utilité prévue par le groupe, étant précisé que des ventes peuvent intervenir en sortie de financement. Le résultat de cession de ces actifs est enregistré en résultat exceptionnel.

3.3.6. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.7. Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.3.8. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.9. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.10. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.11. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'est pas comptabilisée dans les comptes sociaux. Elle fait donc l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.13. Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles - Amortissements, dépréciations et provisions	2021.09	Augmentations	Diminutions	Variations des cours de change	2022.09
Conces., brevets & licences	217 603	-	-	-	217 603
Fond commercial	762	-	-	-	762
Total valeurs brutes	**218 365**	**-**	**-**	**-**	**218 365**
Amort./déprec. conces., brev.& lic	-193 503	-13 543	-	-	-207 046
Amort.fonds commercial	-	-	-	-	-
Total Amts, dép. et prov.	**-193 503**	**-13 543**	**-**	**-**	**-207 046**
Conces., brevets & licences	24 100	-13 543	-	-	10 557
Fond commercial	762	-	-	-	762
Immobilisations incorporelles (net)	**24 862**	**-13 543**	**-**	**-**	**11 319**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.1.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Aucun écart d'acquisition positif figure dans les comptes consolidés au 30 septembre 2022 (position identique au 30 septembre 2021).

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée par la direction. Cette durée a été fixée à deux ans pour l'ensemble des acquisitions réalisées par le groupe.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Immobilisations corporelles	2021.09	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Variations des cours de change	2022.09
Terrains	2 037 175	-	-	-	-	2 037 175
Constructions	1 951 602	-	-	-	-	1 951 602
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Agencts constructions sol d'autrui	351 595	605	-	-	-	352 200
Install.& mat.indust.	9 801 876	1 945 708	-947 362	-	-	10 800 222
Install.& mat.indust. - CB LLD	28 869 677	7 036 856	-2 454 900	-	-	33 451 633
Autres immob.corporelles	10 034 095	1 226 134	-511 217	52 830	-	10 801 842
Autres immob.corporelles - CB LLD	2 978 263	613 800	-158 371	-	-	3 433 692
Immob.corporelles en cours	52 830	136 370	-	-52 830	-	136 370
Total valeurs brutes	**56 077 113**	**10 959 473**	**-4 071 850**	**-**	**-**	**62 964 736**
Amort./déprec. terrains	-1 576 225	-	-	-	-	-1 576 225
Amort./déprec. constructions	-201 435	-96 705	-	-	-	-298 140
Amort./déprec. constructions sur sol d'autrui	-5 938	-17 580	-	-	-	-23 518
Amort./déprec. matériels & équip.	-6 195 030	-1 246 705	492 250	-	-	-6 949 485
Amort.matériels & équip. - CB LLD	-7 423 402	-3 275 589	1 553 874	-	-	-9 145 117
Amort./déprec. autres immo.corp.	-5 837 288	-1 542 570	485 740	-	-	-6 894 118
Amort.autres immob.corp. - CB LLD	-2 376 671	-386 648	73 695	-	-	-2 689 624
Total amts, dép. et prov.	**-23 615 989**	**-6 565 797**	**2 605 560**	**-**	**-**	**-27 576 227**
Terrains	460 950	-	-	-	-	460 950
Constructions	1 750 167	-96 705	-	-	-	1 653 462
Constructions sur sol d'autrui	-5 938	-17 580	-	-	-	-23 518
Agencts constructions sol d'autrui	351 595	605	-	-	-	352 200
Constructions - CB LLD	-	-	-	-	-	-
Install.& mat.indust.	3 606 846	699 003	-455 112	-	-	3 850 737
Install.& mat.indust. - CB LLD	21 446 275	3 761 267	-901 026	-	-	24 306 516
Autres immob.corporelles	4 196 807	-316 436	-25 477	52 830	-	3 907 724
Autres immob.corporelles - CB LLD	601 592	227 152	-84 676	-	-	744 068
Immob.corporelles en cours	52 830	136 370	-	-52 830	-	136 370
Immobilisations corporelles (net)	**32 461 124**	**4 393 676**	**-1 466 290**	**-**	**-**	**35 388 509**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. |Imprimé en France|

4.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	2021.09	Augmentations	Diminutions	Autres variations*	Variations de périmètre	2022.09
Participations financières	30 796	40 525	-	-	-	71 321
Créances rattach.particip.	285 575	835 856	-189 430	-	-	932 001
Dépôts et cautionnements versés	277 446	5 461	-30 000	-	-	252 907
Total valeures brutes	**593 817**	**881 842**	**-219 430**	-	-	**1 256 229**
Prov.participations financières	-	-	-	-	-	-
Prov.créances rattach.part.	-	-	-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières (dépréciations)	-	-	-	-	-	-
Participations financières	30 796	40 525	-	-	-	71 321
Créances rattach.particip.	285 575	835 856	-189 430	-	-	932 001
Dépôts et cautionnements versés	277 446	5 461	-30 000	-	-	252 907
Immobilisation financières	**593 817**	**881 842**	**-219 430**	-	-	**1 256 229**

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.4. Stocks et en-cours

Stocks	2021.09	Variations	Ecart de conversion	2022.09
Valeurs brutes				
Stock mat.premières & fournitures	104 532	-37 457	-	67 075
Stock autres approvis.	26 450	19 541	-	45 991
Stock en-cours product.biens	125 380	-22 713	-	102 667
Total	**256 362**	**-40 629**	-	**215 733**
Provisions et dépréciations				
Prov.stock mat.prem.& fourn.	-	-	-	-
Prov.stock autres approvis.	-	-	-	-
Prov.stock en-crs prod.biens	-	-	-	-
Stocks et encours (dépréciations)	-	-	-	-
Valeurs nettes				
Stock mat.premières & fournitures	104 532	-37 457	-	67 075
Stock autres approvis.	26 450	19 541	-	45 991
Stock en-cours product.biens	125 380	-22 713	-	102 667
Total	**256 362**	**-40 629**	-	**215 733**

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode : FIFO «Premier entré, Premier sorti».

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes. Ces coûts sont majorés d'une quote-part des charges indirectes de l'entreprise.

2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

4.5. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Clients & comptes rattachés	Brut	Provision	2022.09	Brut	Provision	2021.09
Clients et comptes rattachés	19 229 616	-21 296	19 208 320	18 681 080	-32 732	18 648 348
Total	**19 229 616**	**-21 296**	**19 208 320**	**18 681 080**	**-32 732**	**18 648 348**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

	Échéances				
Clients et comptes rattachés	Brut	- 1 an	+ 1 an	Provision	2022.09
Créances clients et comptes rattachés	19 229 616	19 229 616	-	-21 296	19 208 320
Total	**19 229 616**	**19 229 616**	-	**-21 296**	**19 208 320**

4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances et comptes de régularisation	Brut	- 1 an	1 an	Provision	2022.09
Avances et acptes versés / commandes	21 224	21 224		-	21 224
Actifs d'impôt différé	415	415			415
Fournisseurs débiteurs	9 208	9 208			9 208
Créance d'impôt exigible	26 443	26 443	-		26 443
Cptes courants débiteurs	-	-	-	-	-
Créances sur immo et comptes rattachés	-	-	-	-	-
Créances diverses	1 372 340	1 022 340	350 000	-	1 372 340
Total Autres créances	**1 429 630**	**1 079 630**	**350 000**	-	**1 429 630**
Charges constatées d'avances	462 194	462 194		-	462 194
Comptes de régularisation actif	-				-
Total Autres Créances et compte de régularisation	**1 891 824**	**1 541 824**	**350 000**	-	**1 891 824**

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Dépréciations et provisions sur actif circulant	2021.09	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	2022.09
Dépréciations autres créances d'exploitation					
Total					

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

4.8. Trésorerie active

	Brut	Provision	2022.09
Disponibilités	8 071 470		8 071 470
Total	**8 071 470**		**8 071 470**

4.9. Composition du capital social

Au 30 septembre 2022, le capital social se compose de 500 000 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

4.10. Provisions pour risques et charges

4.10.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges	2021.09	Dotations	Reprises	Variations des cours de change	Variations de périmètre	2022.09
Provisions pour pensions et retraites	228 321		-89 216			139 105
Provisions pour risques	821 700					821 700
Ecart d'acquisition négatif	1 471 211		887 455			583 757
Total	**2 521 232**		**798 238**			**1 544 562**

4.10.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Turn-over : faible
- Taux actualisation : de 1,5 % à 2,5 %
- Taux augmentation salaires : de 3,9 % à 3,94 %
- Convention collective : convention propre à chaque entité

4.11. Emprunts et dettes financières

4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Dettes financières	2021.09	2022.09	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	14 431 576	13 866 944	3 333 672	10 085 421	447 851
Dettes de location - financement	16 352 313	18 173 258	5 849 862	12 054 363	269 032
Intérêts courus sur emprunts	14 860	12 845	12 845	-	-
Total emprunts auprès des éts de crédits et loc. fin.	**30 798 749**	**32 053 047**	**9 196 379**	**22 139 784**	**716 883**
Autres emprunts et dettes financières diverses	30	-		-	-
Total autres emprunts et dettes financières diverses	**30**	-	-	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-		
Soldes créditeurs de banque	-				
Total concours bancaires courants et intérêts courus	-	-	-	-	-
					-
Total	**30 798 779**	**32 053 047**	**9 196 379**	**22 139 784**	**716 883**

4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Dettes financières	2021.09	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Variations nettes	Variations des cours de change	Variations de périmètre	2022.09
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	14 431 576	2 634 250	-3 198 882					13 866 944
Dettes de location - financement	16 352 313	7 650 656	-5 829 710					18 173 258
Intérêts courus sur emprunts	14 860	412	-2 427					12 845
Total emprunts auprès des éts de crédits et loc. fin.	**30 798 749**	**10 285 318**	**-9 031 019**	-	-	-	-	**32 053 047**
Autres emprunts et dettes financières diverses	30	-	-30	-	-	-	-	-
Total autres emprunts et dettes financières diverses	**30**	-	**-30**	-	-	-	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-		-	-	-	-	-	-
Soldes créditeurs de banque								
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**30 798 779**	**10 285 318**	**-9 031 049**					**32 053 047**

4.12. Fournisseurs et autres dettes

Fournisseurs et comptes rattachés	2022.09	Échéances - 1 an	Échéances + 1 an
Dettes fourn.& cptes ratt.	10 840 249	10 840 249	-
Total	**10 840 249**	**10 840 249**	-

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Autres dettes et comptes de régularisation	2022.09	2021.09
Dettes sur immobilisations	3 427	63 181
Avances et acomptes reçus sur commandes	85 085	31 161
Dettes fiscales diverses et sociales	7 509 231	6 480 712
Comptes-courants créditeurs	418 770	412 743
Dettes diverses	21 482	7 814
Impôt différés Passifs	1 376 321	1 057 244
Total autres dettes	9 414 316	8 052 855
Comptes de régularisation passif	2 050 520	1 106 709
Total Autres dettes & Cptes de régularisation	**11 464 836**	**9 159 564**

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an à l'exception des impôts différés passifs dont le reversement est pour l'essentiel à plus d'un an (cf. note 6.3 Détail des postes d'impôts différés).

(2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France)

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffres d'affaires	2022.09	2021.09
Ventes	266 129	228 569
Travaux	88 799 997	69 187 678
Etudes	-	-
Prestations de services	797 837	559 006
Ventes de marchandises	79 035	122 533
Produits accessoires	211 995	498 092
RRR accordés	-44 123	-
Total Chiffre d'affaires	**90 110 870**	**70 595 878**

5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	2022.09	2021.09
Autres Produits	80 275	25 940
Production Stockée	-22 713	-59 700
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	14 167	14 933
Reprises d'amortissements et provisions	107 959	296 118
Transfert de charges	1 234 863	732 279
Part. résultat /opérat. commun bénéfice	-	-
Total Autres produits d'exploitation	**1 414 551**	**1 009 570**

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Achats consommés matières premières et marchandises	2022.09	2021.09
Achats consommés matières premières et marchandises	-264 685	-143 405
Variation de stocks Marchandises	0	0
Achats de MP et autres approvisionnements	-12 391 694	-10 707 168
Variation de stocks MP et autres approv	-17 916	36 870
Total Achats consommés	**-12 674 295**	**-10 813 703**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

5.4. Charges externes

Charges externes	2022.09	2021.09
Achats de sous-traitance	-14 310 628	-7 343 741
Achats n.stockés mat.& fourn.	-7 880 689	-5 059 820
Autres services exterieurs	0	0
Sous-traitance	-284 694	-233 982
Loyer/crédit-bail mob.	0	0
Loyer/crédit-bail immob.	0	0
Location	-14 496 659	-13 183 539
Charges locatives	-24 820	-16 679
Entretien et réparations	-3 505 843	-2 974 928
Primes d'assurance	-1 003 840	-811 144
Etudes et recherches	0	0
Divers services extérieurs	-12 414	-22 188
Personnel intérimaire	-2 754 431	-1 769 910
Personnel extérieur	-141 091	-90 000
Honoraires	-431 239	-475 872
Publicité. relations publiques	-27 439	-166 478
Transports	-23 144	-59 096
Déplacemt. missions. récept.	-2 469 162	-1 868 709
Postes et telecoms	-113 217	-85 928
Services bancaires & ass.	-129 723	-116 460
Divers autres services ext.	-33 193	-503 554
Charges externes	**-47 642 226**	**-34 782 028**

5.5. Charges de personnel

Charges de personnel	2022.09	2021.09
Rémunération du personnel	-13 319 269	-11 050 609
Charges sociales	-7 583 315	-6 241 598
Participation des salariés	-135 130	-109 409
Total Charges de personnel	**-21 037 714**	**-17 401 616**

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Dotations aux amortissements et dépréciations	2022.09	2021.09
Dot.amort.immobilisations	-2 894 129	-2 624 390
Dot.amort.immos CB et LLD	-3 665 745	-2 717 718
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	0	-511 043
Dot.prov.actif circulant	-7 307	-4 165
Total	**-6 567 181**	**-5 857 316**

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier	2022.09	2021.09
Produits de participations	42 591	25 960
Produit net/cession de VMP	0	0
Différences positives de change	0	309
Autres Intérêts et Produits assimilés	15 890	797
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Produits financiers	**58 481**	**27 066**
Dotations financières aux amortissements et prov	0	0
Intérêts et charges assimilées	-435 785	-350 902
Différences négatives de change	-1 110	-578
Charges sur Cessions de VMP	-679	0
Autres charges financières	0	0
Charges financières	**-437 574**	**-351 480**
Résultat financier	**-379 093**	**-324 414**

« 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel	2022.09	2021.09
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 960 430	1 461 221
Produits exceptionnel sur opération de capital	71 695	36 397
QP de subv.virée au résultat	0	0
Transfert de chges except.	0	0
Reprises exceptionnelles	0	0
Total des produits exceptionnels	**2 032 125**	**1 497 618**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-2 479 769	-560 987
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Autres charges exceptionnelles	0	0
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	-22 974	0
Total des charges exceptionnelles	**-2 502 743**	**-560 987**
Charges et produits exceptionnels	**-470 618**	**936 631**

Le résultat exceptionnel se compose essentiellement de la valeur nette des immobilisations cédées ainsi que des produits sur cessions d'immobilisations.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature

Charges d'impôts	2022.09	2021.09
Impôts sur les sociétés	-208 898	-136 071
Impôts différés	-335 314	-347 940
Impôts sur les résultats	**-544 212**	**-484 011**

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Absence de pertes fiscales reportables non activées.

6.3. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés	Septembre 2021	Septembre 2022
Impôts différés - actif	16 652	415
Impôts différés - passif	1 057 244	1 376 321
Solde net d'impôt différé	**-1 040 592**	**-1 375 906**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Impôt différé actif	2021.09	Impact réserves	Impact résultat	Autres variations	2022.09
Organic	10 629		409		11 038
Participation	27 352		6 430		33 783
Indemnités de départ à la retrait	57 080		- 22 304		34 776
Marges sur stocks					-
Frais d'acquisition					-
Déficits non activés	288 235		- 24 406		263 829
Provision congés payés					-
Effort construction					-
Compensation IDA/IDP	- 366 645		23 634	-	343 010
Total	**16 652**		**(16 237)**		**415**

Impôt différé passif	2021.09	Impact réserves	Impact résultat	Autres variations	2022.09
Crédit Bail	- 1 423 889		- 295 443	-	1 719 332
Provisions réglementées					-
Subventions					-
Ecart d'évaluation					-
Compensation IDA/IDP	366 645		- 23 634		343 010
Total	**(1 057 244)**		**(319 077)**		**(1 376 321)**

Impact sur les réserves consolidées	
Impact sur le résultat consolidé	**(335 314)**

6.4. Preuve d'impôt

Rationalisation de l'impôt	2022.09
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 304 346
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.	-
Neutralisation des dot. & reprise Amorts sur EA	*-887 455*
Résultat net des sociétés intégrées	**1 416 891**
Impôts sur les résultats **(1)**	-544 212
Résultat net avant impôts	*1 961 103*
<Impôt théorique au taux en vigueur, 25%> **(2)**	-490 276
Différence d'impôt (1) - (2)	**-53 936**

	Charges	Produits
Différences permanentes social		61 894
Différences permanentes consolidation	146 420	
Utilisation déficits non activés précédemment		
ID non activés s/ déficits de l'exercice		
Crédits d'impôts		42 942
Différence de taux d'impôt social	12 352	
Total	**158 772**	**104 836**
Différence nette		**- 53 936**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

	2022.09
Eng donnés : Nantissement	5 270 173
Eng donnés : Gage sur vehicule	1 601 552
Eng donnés : Autres engagements	
Engagements donnés	**6 871 725**
Eng reçus : Avals. cautions. garanties de marché	3 195 595
Eng reçus : Autres engagements	
Engagements reçus	**3 195 595**

Le groupe bénéficie d'une garantie d'actif et de passif relative à l'acquisition des titres CECCON BTP plafonnée à 300 k€ et se terminant le 31 décembre 2024.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

	2022.09
Cadres	29
Agents de maîtrise et techniciens	83
Employés	59
Ouvriers	212
Effectif moyen interne	**383**

2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

FINANCIERE C.V.L.

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 3 Rue des Frères Montgolfier - Seynod
74600 ANNECY

832 989 255 RCS ANNECY

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

(Exercice clos le 30 septembre 2022)

Messieurs,

Je vous présente maintenant le rapport sur la gestion du groupe constitué avec nos filiales, les sociétés :

* MITHIEUX TP,
* AUTOMOBILES BUSINESS MANAGEMENT,
* SCI L.G.A,
* ABM TRANS'ALP,
* CECCON BTP,
* DOSSOT FRERES,

Etant précisé que la société FINANCIERE C.V.L. détient les participations dans les sociétés suivantes, lesquelles ne font pas partie du groupe consolidé :

* HYDROLACS,
* SCI MELICERTE,
* SAS LMDL,
* MITHIEUX OI,
* TMC VALORISATION

Le groupe FINANCIERE C.V.L. est un groupe présent principalement en Haute Savoie et en Savoie dans les activités d'entreprise du bâtiment, de travaux de voirie, de canalisations publics ou privés, terrassement, locations de véhicules et avec des activités décentrées dans toute la France et dans les départements d'outre-mer (Guyane et Ile de la Réunion).

La société FINANCIERE C.V.L. est la société tête de groupe.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent au 30 septembre 2022 et ont un exercice de 12 mois (sauf les sociétés récemment constituées).

Ce rapport est conforme aux dispositions législatives et réglementaires et ces comptes ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et remplacé par le nouveau règlement comptable ANC 2020-01 sont appliquées.

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2022.

Avant de vous présenter les résultats du groupe consolidé, il convient au préalable de vous rappeler les principes qui guident la consolidation.

La consolidation consiste à agglomérer tous les comptes des sociétés du "groupe FINANCIERE C.V.L." en fonction du montant des participations, étant précisé que toutes les opérations internes au groupe sont éliminées pour le calcul de la consolidation.

Ainsi les comptes consolidés sont présentés comme s'il n'y avait qu'une seule société.

Schématiquement, les retraitements spécifiques à la présentation des comptes consolidés sont les suivants :

- retraitement de l'impact des dividendes versés entre les sociétés du groupe dans la société FINANCIERE C.V.L. au niveau de ses autres réserves,
- les locations financières et les crédits-baux sont considérés comme des investissements directs, c'est à dire que l'on procède comptablement comme si on était propriétaire desdits biens depuis le début et l'on constate au passif un financement aux conditions du marché,
- élimination de la marge faite en interne (entre les sociétés du groupe),
- les provisions pour retraite sont prises en compte,
- retraitement des impôts différés (décalages temporels entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges, des éventuelles pertes fiscales reportables dont la récupération semble probable),
- seuls les biens dont la durée d'amortissement est prévisible font l'objet d'un amortissement.

Enfin, tous les particularismes de la fiscalité française sont neutralisés.

Une fois le résultat consolidé déterminé, celui-ci est attribué à l'associé unique.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

1° Résultats du groupe

Il est rappelé que la comparaison avec les comptes 30 septembre 2021 n'est donnée qu'à titre informatif, la consolidation étant réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2022.

Le montant du bilan consolidé au 30 septembre 2022 s'élève à 66 045 520 euros (contre 60 130 315 euros au 30 septembre 2021).

Les actifs immobilisés du groupe (comprenant les immobilisations incorporelles, corporelles et financières) font apparaître un montant, après amortissements, de 36 658 173 euros au 30 septembre 2022 (contre 33 081 564 euros au 30 septembre 2021).

Le chiffre d'affaires net du groupe s'élève à 90 110 870 euros (contre 70 595 878 euros au 30 septembre 2021).

Par rapport à l'exercice précédent, les principaux chiffres de notre exercice se présentent ainsi :

	EXERCICE 30.09.2022 *(en euros)*	EXERCICE 30.09.2020 *(en euros)*
Les produits d'exploitation s'élèvent à	91 525 421	71 605 448
Les charges d'exploitation s'élèvent à	88 714 607	69 378 209

LES CHARGES DE L'EXERCICE SE DECOMPOSENT AINSI :

	EXERCICE 30.09.2022 *(en euros)*	EXERCICE 30.09.2021 *(en euros)*
Achats consommés	**12 674 295**	10 813 703
Charges externes	**47 642 226**	34 782 028
Charges de personnels	**21 037 714**	17 401 616
Impôts, taxes et versements Assimilés	**590 617**	530 221
Dotations aux amortissements et provisions	**6 567 181**	5 857 316
Autres charges	**202 574**	6 675
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOT. AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION DES ECRATS D'ACQUISITION	**2 810 814**	2 227 239
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	**887 455**	303 698
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES DOT. AUX AMORTISSEMENTS ET	**3 698 269**	2 530 937

DEPRECIATION DES ECRATS D'ACQUISITION		
Total des produits financiers	**58 481**	27 066
Total des charges financières	**437 574**	351 480
D'OU UN RESULTAT FINANCIER D'UN MONTANT DE	**(379 093)**	(324 414)
Total des produits exceptionnels	**2 032 125**	27 066
Total des charges exceptionnelles	**2 502 743**	351 480
D'OU UN RESULTAT EXCEPTIONNEL D'UN MONTANT DE	**(470 618)**	(936 631)

Après déduction d'un impôt sur les résultats de 544 212 euros, les comptes consolidés au 30 septembre 2022 se solde par un bénéfice net de 2 304 346 euros.

Après déduction des intérêts minoritaires, le résultat net (par part du groupe) s'élève à 2 321 747 euros.

2° Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Sur l'exercice 2022, l'activité TP a été assez soutenue dans la continuité des trois années précédentes.

Le Groupe essaie de se diversifier géographiquement afin d'être moins sensible aux acteurs locaux et métropolitains, avec des activités désormais dans les DOM TOM.

La société mère poursuit et amplifie ses actions vis-à-vis des filiales du groupe.

3° Facteurs de risques

3.1 Risques encourus en cas de variation des taux d'intérêt et des taux de change

Notre groupe n'est pas concerné par ces risques car il commerce dans la zone SEPA (zone euros).

3.2 Risques de liquidité

Celui-ci est faible avec des risques clients bien appréhendés et assurés, les lignes de découvert autorisées ne sont pas utilisées à la date de ce jour.

Au 30 septembre 2022, le groupe dispose :

- d'une gestion de trésorerie,
- de lignes de crédit ouvertes : cf. mention de la ligne de découvert ci-dessus,
- au 30 septembre 2022, nos ratios d'endettement sont les suivants :

    - Le groupe à un taux d'endettement net de 316%, c'est-à-dire que l'endettement financier net (emprunts, concours bancaires, avances de trésorerie...) représente 316 % des capitaux propres de l'exercice, ce taux peut paraître particulièrement important mais :
      - il est inférieur à la moyenne des entreprises exerçant les mêmes activités ;
      - il est à atténuer au regard de la valeur du matériel financé, lequel s'élève au 30 septembre 2022 à la somme nette comptable de 35 388 509 euros pour un montant de dettes de 32 053 047 euros.

3.3 Risques de non-paiement des clients

Le chiffre d'affaires du groupe est très éclaté avec une absence de dépendance commerciale vis-à-vis d'un client significatif puisqu'aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes (à l'exception d'un client qui représente environ 15% du chiffre d'affaires, lequel client est une société du CAC 40 à la bourse de Paris). En conséquence, aucun risque de non-paiement significatif n'a été identifié.

3.4 Risques sur les actifs incorporels

Les « goodwill » représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Si lors de l'acquisition il existe une limite prévisible à leurs durées d'utilisation, les goodwill sont amortis linéairement sur cette durée.

La société FINANCIERE C.V.L. va désormais procéder à un test de dépréciation des fonds de commerce de chacune de ses filiales puis les titres de participation seront à leur tour valorisés.

3.5 Risques juridiques

La totalité du chiffre d'affaires réalisée par les filiales du groupe FINANCIERE C.V.L. est soumise à une obligation de résultat.

Dans le cadre de ses activités, le groupe FINANCIERE C.V.L. est partie à un certain nombre de procédures principalement dans les domaines social, commercial et fiscal. Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Les provisions sont détaillées par nature, montant et échéances prévisibles dans l'annexe des comptes consolidés.

A l'exception des risques provisionnés, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages, y compris toute procédure dont le groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou d'ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité d'une filiale et/ou du groupe.

3.6 Risques liés aux opérations de croissance externe

Les opérations de croissance externe impliquent les risques principaux suivants :

- mauvaise évaluation des synergies et de la rentabilité attendues,
- difficultés dans la mise en œuvre de l'intégration des activités ou des sociétés acquises,
- départ de certains salariés ou clients clés,
- accroissement de l'endettement limitant les possibilités de financement externe.

Une mauvaise appréhension desdits risques et par conséquent des bénéfices attendus des cibles aura nécessairement un impact négatif sur les résultats financiers, la situation financière et les perspectives du groupe.

Afin de limiter les risques, le groupe FINANCIERE C.V.L. procède à des acquisitions sur des cibles de mêmes métiers que ceux exercés dans le groupe.

Dès la décision d'investissement prise, le groupe FINANCIERE C.V.L. élabore un programme d'intégration et met en place les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

3.7 Risques liés à l'activité

Ils sont de deux ordres :

- l'évolution du prix des matières premières et des carburants,
- l'augmentation des taux d'intérêts bancaires qui peuvent limiter le lancement des projets pour nos clients, et donc notre activité.

3.8 Gestion du personnel

L'effectif moyen interne est de 383 employés.

Le groupe travaille avec une convention collective principale, celle du bâtiment et des travaux publics, seule la société Automobiles Business Management travaille avec une autre convention collective.

3.9 Assurances

La politique d'assurance du groupe est associée à une démarche forte de prévention et de protection contre les risques. L'ensemble des sociétés du groupe est assuré auprès de compagnies d'assurance de 1er rang pour l'ensemble des risques majeurs qui pourraient affecter significativement son activité, ses résultats ou son patrimoine.

Sont principalement assurés les risques en matière de :

- dommages environnementaux,
- dommages aux biens et pertes d'exploitation,
- dommages causés aux clients et aux tiers.

La société mère travaille avec un courtier qui gère l'ensemble des structures.

4° Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'activité générale se ralentie et le nombre de projets en local diminue.

Les activités de terrassement en extérieur continuent de prendre de l'importance au détriment de l'activité locale qui ralentie.

Les marchés d'entretien sur plusieurs années permettent de compenser le ralentissement local actuel.

5° Evénements importants et significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important et significatif n'est à signaler depuis l'ouverture de l'exercice en cours jusqu'à l'élaboration du présent rapport.

6° Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à un montant total de 32 053 047 euros (contre 30 798 779 euros pour l'exercice précédent).

Les dettes fournisseurs s'élèvent à un montant total de 10 840 249 euros (contre 10 626 019 euros pour l'exercice précédent).

Les autres dettes et comptes de régularisation s'élèvent à un montant total de 11 464 836 euros (contre 9 159 564 euros pour l'exercice précédent).

7° Activités en manière de recherche et de développement

Néant.

8° Modifications apportées aux méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent

Néant.

—

Je vous rappelle enfin que conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du Code de commerce, que le présent rapport de gestion du groupe ainsi que les comptes consolidés et le rapport des commissaires aux comptes sur lesdits comptes consolidés seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'ANNECY.

Le président de la SAS FINANCIERE C.V.L.,
Charles ANCELIN

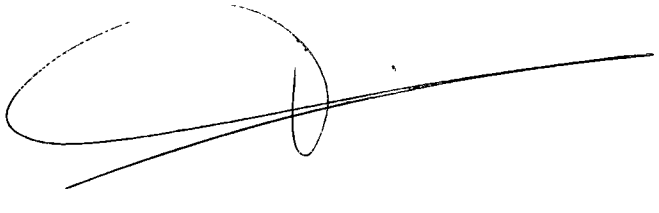

CONSULT'EC AUDIT
2, rue Jules Eming Zingg
25409 EXINCOURT

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Besançon-Dijon

In Extenso Mont-Blanc
390 rue des Peupliers
Zone Ecotec
74460 MARNAZ

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Dauphiné-Savoie

FINANCIERE CVL

Société par Actions Simplifiée

3 rue des Frères Montgolfier
74600 SEYNOD

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2022

A Exincourt et Marnaz, Le 14 Mars 2023

FINANCIERE CVL

Société par Actions Simplifiée

3 rue des Frères Montgolfier
74600 SEYNOD

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2022

A l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société FINANCIERE CVL ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINANCIERE CVL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Le paragraphe 2 « Périmètre » en annexe des comptes consolidés expose le périmètre de consolidation et les éléments qui ont été pris en compte pour déterminer la méthode de consolidation de chacune des sociétés du groupe tels que décrits dans les notes « Entités consolidées » et « Variation de périmètre ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes, leur correcte application et leur concordance avec l'information fournie dans les notes aux états financiers.

Le paragraphe 3.3.5 « Contrat de crédit-bail et contrats assimilés » en annexe des comptes consolidés expose les méthodes comptables relatives à la comptabilisation de ces contrats de crédit-bail. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes, leur correcte application et leur concordance avec l'information fournie dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Exincourt et Marnaz, Le 14 mars 2023

Les commissaires aux comptes

IN EXTENSO MONT-BLANC

Marylène PALETTE
Associée

CONSULT'EC

Brice TROUILLET
Associé

Bilan consolidé

Actif	Note n°	2022.09	2021.09
Capital souscrit non appelé		-	-
Immobilisations incorporelles	*4.1*	11 319	24 862
(Dont Ecart d'acquisition)		-	-
Immobilisations corporelles	*4.2*	35 388 509	32 461 124
Immobilisations financières	*4.3*	1 258 345	595 578
Titres mis en équivalence		-	-
Total actif immobilisé		**36 658 173**	**33 081 564**
Stocks et en-cours	*4.4*	215 733	256 362
Créances clients et comptes rattachés	*4.5*	19 208 320	18 648 348
Autres créances et comptes de régularisation	*4.6*	1 891 824	1 985 697
Disponibilités et VMP	*4.8*	8 071 470	6 158 344
Total actif circulant		**29 387 347**	**27 048 751**
Total actif		**66 045 520**	**60 130 315**

Passif	Note n°	2022.09	2021.09
Capital	4.9	500 000	500 000
Primes		-	-
Ecart de réévaluation		-	-
Réserves		6 537 048	4 190 452
Réserve de conversion groupe		-	-
Résultat de l'exercice		2 321 747	2 346 594
Subventions		-	-
Capitaux propres (part du groupe)		**9 358 795**	**7 037 046**
Intérêts minoritaires		784 031	-12 325
Capitaux propres totaux		**10 142 826**	**7 024 721**
Provisions pour risques et charges	***4.10***	**1 544 562**	**2 521 232**
Emprunts et dettes financières	4.11	32 053 047	30 798 779
Dettes fournisseurs	4.12	10 840 249	10 626 019
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	11 464 836	9 159 564
Total des dettes		**54 358 132**	**50 584 362**
Total passif		**66 045 520**	**60 130 315**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Note n°	2022.09	2021.09
Chiffre d'affaires	5.1	90 110 870	70 595 878
Autres produits d'exploitation		1 414 551	1 009 570
Total des produits d'exploitation		**91 525 421**	**71 605 448**
Achats consommés matières premières et marchandises	5.3	-12 674 295	-10 813 703
Charges externes	5.4	-47 642 226	-34 782 028
Charges de personnel	5.5	-21 037 714	-17 401 616
Impôts et taxes		-590 617	-530 221
Dotations aux amortissements et aux provisions		-6 567 181	-5 857 316
Autres charges d'exploitation		-202 574	6 675
Total charges d'exploitation		**-88 714 607**	**-69 378 209**
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**2 810 814**	**2 227 239**
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		887 455	303 698
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**3 698 269**	**2 530 937**
Produits financiers		58 481	27 066
Charges financières		-437 574	-351 480
Résultat financier	5.7	**-379 093**	**-324 414**
Charges et produits exceptionnels	5.8	-470 618	936 631
Impôt sur les résultats	6	-544 212	-484 011
Résultat net des sociétés intégrées		**2 304 346**	**2 659 143**
Résultat net de l'ensemble consolidé		**2 304 346**	**2 659 143**
Intérêts minoritaires		-17 401	312 549
Résultat net (part du groupe)		**2 321 747**	**2 346 594**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Tableau des flux de trésorerie

	Tableau des flux de trésorerie	2022.09	2021.09
OPERATIONS D'EXPLOITATION	*OPERATIONS D'EXPLOITATION*		-
	RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	**2 304 346**	**2 659 143**
	Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	-	-
	Dérive de résultat + Résultat de dilution	-	-
	Dotations et reprises sur amortissements et provisions	5 564 460	5 253 335
	Plus et moins values de cession	319 618	-1 267 196
	Impôts différés	335 314	347 940
	Variations nettes des intérêts courus	-2 015	-
	MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT des Sociétés Intégrées	**8 521 723**	**6 993 222**
	Dividendes reçus des sociétés en équivalence	-	-
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**1 647 276**	**-587 441**
	Flux net de trésorerie lié à l'activité	**10 168 999**	**6 405 780**
OPERATION D'INVESTISSEMENT	*OPERATIONS D'INVESTISSEMENT*		
	Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	-3 840 659	-4 489 527
	Cessions, réductions d'immobilisations	1 979 128	1 372 906
	Incidences des variations de périmètre sur la trésorerie	-	-77 435
	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-1 861 531**	**-3 194 056**
OPERATION DE FINANCEMENT	*OPERATIONS DE FINANCEMENT*	-	-
	Dividendes versés par la société mère	-	
	Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	-	-
	Compte de liaison dividendes et acomptes	-	-
	Augmentation (réductions) de capital	-	-
	Subventions d'investissements reçus	-	-
	Emissions d'emprunts	2 634 250	4 506 895
	Remboursements d'emprunts	-9 028 592	-6 860 301
	Frais émissions d'emprunts	-	-
	Variations des comptes courants financiers	-	-
	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**-6 394 342**	**-2 353 406**
	Autres variations à analyser	-	-
	Incidence de la variation des taux de change	-	
	Divers (E)	-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		**1 913 126**	**858 319**
	Trésorerie d'ouverture	6 158 344	5 300 025
	Trésorerie de clôture	8 071 470	6 158 344

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France)

Variation des capitaux propres consolidés

	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
Situation à la clôture de l'exercice 2021.09	**7 037 046**	**-12 325**
Affectation du résultat de l'exercice 2021.09	-	
Dividendes versés	-	
Augmentation de capital	-	
Variation de périmètre	-	813 757
Variation des taux de change		
Résultat 2022.09	2 321 747	-17 401
Autres mouvements	-	
Situation à la clôture de l'exercice 2022.09	**9 358 793**	**784 031**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adherents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en €uros

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	10
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	10
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	10
2.	Périmètre	11
2.1.	Organigramme au 30 septembre 2022	11
2.2.	Entités consolidées	11
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	11
2.4.	Variations de périmètre	12
2.5.	Sorties de périmètre	12
2.6.	Changements de méthodes de consolidation	12
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	13
3.1.	Référentiel comptable	13
3.2.	Modalités de consolidation	13
3.2.1.	Méthodes de consolidation	13
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	14
3.2.3.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	14
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	14
3.3.1.	Méthodes obligatoires	14
3.3.2.	Application des méthodes optionnelles	14
3.3.3.	Immobilisations incorporelles	14
3.3.3.1.	*Ecarts d'acquisition*	*14*
3.3.3.2.	*Evaluation des immobilisations incorporelles*	*15*
3.3.3.3.	*Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*	*15*
3.3.4.	Immobilisations corporelles	15
3.3.5.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	15
3.3.6.	Immobilisations financières	15
3.3.7.	Stocks et travaux en-cours	16
3.3.8.	Créances et dettes	16
3.3.9.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	16
3.3.10.	Impôts sur les bénéfices	16
3.3.11.	Provisions pour risques et charges	16
3.3.12.	Engagements de retraite et prestations assimilés	16
3.3.13.	Contrats à long terme	16
4.	Notes sur les postes du bilan	17
4.1.	Immobilisations incorporelles	17
4.1.1.	Écarts d'acquisition	17

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.2.	Immobilisations corporelles	18
4.3.	Immobilisations financières	19
4.4.	Stocks et en-cours	19
4.5.	Clients et comptes rattachés	20
4.6.	Autres créances et comptes de régularisation	20
4.7.	Dépréciations sur actifs circulants	20
4.8.	Trésorerie active	21
4.9.	Composition du capital social	21
4.10.	Provisions pour risques et charges	21
4.10.1.	Récapitulatif	21
4.10.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	21
4.11.	Emprunts et dettes financières	21
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	21
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	22
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	22
5.	Postes du compte de résultat	23
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	23
5.2.	Autres produits d'exploitation	23
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	23
5.4.	Charges externes	24
5.5.	Charges de personnel	24
5.6.	Dotations aux amortissements et provisions	24
5.7.	Résultat financier	25
5.8.	Résultat exceptionnel	26
6.	Impôt sur les sociétés	27
6.1.	Ventilation de l'imposition différée par nature	27
6.2.	Déficits fiscaux non activés	27
6.3.	Détail des postes d'impôts différés	27
6.4.	Preuve d'impôt	28
7.	Autres informations	29
7.1.	Engagements hors bilan	29
7.2.	Effectif moyen	29

©2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Première consolidation

La consolidation du groupe Financière C.V.L résulte du dépassement des seuils légaux. L'exercice clos le 30 septembre 2022 est le premier exercice de publication des comptes consolidés. L'information comparative a été présentée dans son intégralité. Des compléments sur la comparabilité des comptes sont mentionnés en note 2.4 Variations de périmètre.

Conflit Ukraine

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, le Groupe constate que le conflit en Ukraine, survenu à la fin du mois de février 2022, n'a pas d'impact significatif sur son activité.

Intégration fiscale

Depuis le 01/10/2021 les sociétés DOSSOT FRERES et CECCON BTP sont comprises dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Financière CVL.

Périmètre – variation de l'exercice clos le 30 septembre 2021

L'exercice clos le 30 septembre 2021 a été marqué par l'entrée dans le périmètre des sociétés CECCON BTP et DOSSOT FRERES. Le groupe s'est porté acquéreur de 100% des titres de ces deux sociétés. Ces acquisitions ont entrainé la comptabilisation d'écarts d'acquisitions négatifs (607 k€) dont la reprise en résultat est réalisée sur 2 ans (sans prorata temporis). Ces deux sociétés ont été intégrées dans les comptes consolidés sur la base des comptes clos le 31 décembre 2020, aucune information financière aux dates d'acquisition n'étant disponible.

Le groupe a également racheté 60% des titres AMB TRANS'ALP en date du 28 juin 2021 portant sa participation à 100%. Le rachat a été traité comptablement sur la base des comptes clos le 30 septembre 2021 et a entrainé un écart d'acquisition négatif de 1 168 k€, repris en résultat sur 2 ans compter du 1/10/2021.

Périmètre – variation de l'exercice clos le 30 septembre 2022

La société Financière CVL a cédé 30% des actions (435 actions) de la SAS ABM TRANSALP au profit de la société TDE pour 350 000 €. Le pourcentage de détention du groupe passe ainsi de 100% à 70%.

La société Financière CVL a mis en œuvre la garantie d'actif et passif sur l'acquisition des titres DOSSOT FRERES pour un montant de 70 000 €, réduisant dudit montant le coût d'acquisition des titres.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2. Périmètre

2.1. Organigramme au 30 septembre 2022

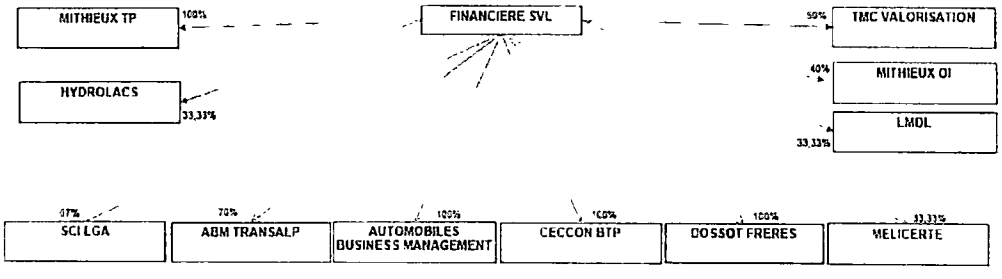

2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Siège Social	N° Siren	Méthode de consolidation 2022.09	Méthode de consolidation 2021.09	% contrôle 2022.09	% contrôle 2021.09	% intérêt 2022.09	% intérêt 2021.09
SAS FINANCIERE C.V.L	74 600 ANNECY	832 989 255	Société mère	Société mère	100%	100%	100%	100%
SAS MITHIEUX TP	74 600 ANNECY	328 520 780	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SCI LGA	74 370 ANNECY	879 242 071	IG	IG	66,67%	66,67%	66,67%	66,67%
SAS ABM TRANSALP	74 600 ANNECY	481 760 171	IG	IG	70%	100%	70%	100%
SAS AUTOMOBILES BUSINESS MANAGEMENT	74 600 ANNECY	853 602 563	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SAS CECCON BTP	74 600 ANNECY	518 989 678	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SAS DOSSOT FRERES	10260 VIREY-SOUS-BAR	418 784 031	IG	IG	100%	100%	100%	100%

2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

Sociétés	Siège Social	N° Siren	% contrôle 2022.09	% contrôle 2021.09	% intérêt 2022.09	% intérêt 2021.09
SAS HYDROLACS	74370 ANNECY	877 908 095	33%	33%	33%	33%
SAS TMC VALORISATION	74350 VILLY-LE-PELLOUX	917 703 985	50%	NA	50%	NA
SCI MELICERTE	74 600 ANNECY	907 612 410	33%	NA	33%	NA
SAS LMDL	73420 VIVIERS-DU-LAC	911 991 388	33%	NA	33%	NA
SAS MITHIEUX OI	97432 SAINT-PIERRE	917 582 470	40%	NA	40%	NA

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.4. Variations de périmètre

La société Financière CVL a cédé 30% des actions (435 actions) de la SAS ABM TRANSALP au profit de la société TDE pour 350 000 €. Le pourcentage de détention du groupe passe ainsi de 100% à 70%. La cession n'a pas eu d'impact sur le résultat consolidé de l'exercice clos le 30 septembre 2022. Les flux liés à la cession sont enregistrés dans le résultat exceptionnel.

La comparabilité du compte de résultat est affectée par les variations de périmètre suivantes :

- Le compte de résultat de DOSSOT FRERES de l'exercice clos le 30 septembre 2021 reflète une durée d'activité de 9 mois contre 12 mois au 30 septembre 2022 ;
- Le compte de résultat de CECCCON BTP de l'exercice clos le 30 septembre 2021 reflète une durée d'activité de 9 mois contre 12 mois au 30 septembre 2022.

2.5. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.6. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu au cours de l'exercice.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Financière C.V.L sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et remplacé par le nouveau règlement comptable ANC 2020-01 sont appliquées.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2022. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Financière C.V.L assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Financière C.V.L exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.4 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 30 septembre 2022, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

3.3.1. Méthodes obligatoires

Les méthodes obligatoires sont les suivantes :

Application des méthodes obligatoires	OUI-N/A	Note
Comptabilisation au bilan preneur contrats crédit-bail et assimilés	Oui	3.3.5
Etalement frais émission, prime émission et prime remboursement approprié aux modalités de remboursement	N/A	N/A
Frais constitution, de transformation, 1er établissement, en charges	N/A	N/A
Activation des frais de développement	N/A	N/A
Frais création site internet activés	N/A	N/A
Activation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à acquisition actif	N/A	N/A

3.3.2. Application des méthodes optionnelles

L'application des méthodes optionnelles du règlement ANC n°2020-01 est la suivante :

Application des méthodes optionnelles	OUI NON-N/A	Note
Provision engagements en matière de pensions, compléments de retraite, indemnités et allocations en raison départ retraite	OUI	3.3.12
Comptabilisation en capitaux propres d'emprunts non remboursables	N/A	N/A
Réévaluation immobilisations corporelles et financières	N/A	N/A
Evaluation catégorie éléments fongibles actif circulant : premier bien sorti /dernier bien entré	N/A	N/A

3.3.3. Immobilisations incorporelles

3.3.3.1. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, *§231-10 Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.3.3.2. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.3.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

3.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Installation techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier Linéaire	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.5. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Seuls les contrats en cours à la date d'ouverture de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ont fait l'objet d'un retraitement. Ces contrats ont été retraités de manière rétrospective sur la période comparative.

La durée d'amortissement du matériel financé en leasings, essentiellement constitué par des pelles, a été fixée à 10 ans, correspondant à la durée d'utilité prévue par le groupe, étant précisé que des ventes peuvent intervenir en sortie de financement. Le résultat de cession de ces actifs est enregistré en résultat exceptionnel.

3.3.6. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.7. Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.3.8. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.9. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.10. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.11. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'est pas comptabilisée dans les comptes sociaux. Elle fait donc l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.13. Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles - Amortissements, dépréciations et provisions	2021.09	Augmentations	Diminutions	Variations des cours de change	2022.09
Conces.. brevets & licences	217 603	-	-	-	217 603
Fond commercial	762				762
Total valeurs brutes	**218 365**	**-**	**-**	**-**	**218 365**
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	-193 503	-13 543	-	-	-207 046
Amort.fonds commercial					
Total Amts, dép. et prov.	**-193 503**	**-13 543**	**-**	**-**	**-207 046**
Conces.. brevets & licences	24 100	-13 543	-	-	10 557
Fond commercial	762				762
Immobilisations incorporelles (net)	**24 862**	**-13 543**	**-**	**-**	**11 319**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.1.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Aucun écart d'acquisition positif figure dans les comptes consolidés au 30 septembre 2022 (position identique au 30 septembre 2021).

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée par la direction. Cette durée a été fixée à deux ans pour l'ensemble des acquisitions réalisées par le groupe.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International [Imprimé en France].

4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Immobilisations corporelles	2021/09	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Variations des cours de change	2022/09
Terrains	2 037 175	-	-	-	-	2 037 175
Constructions	1 951 602					1 951 602
Constructions sur sol d'autrui	-	-				-
Agencts constructions sol d'autrui	351 595	605	-			352 200
Install.& mat.indust.	9 801 876	1 945 708	-947 362			10 800 222
Install.& mat.indust. - CB LLD	28 869 677	7 038 856	-2 454 900	-		33 451 633
Autres immob.corporelles	10 034 095	1 226 134	-511 217	52 830		10 801 842
Autres immob.corporelles - CB LLD	2 978 263	613 800	-158 371	-		3 433 692
Immob.corporelles en cours	52 830	136 370	-	-52 830		136 370
Total valeurs brutes	**55 077 113**	**10 959 473**	**-4 071 850**	**-**	**-**	**62 964 736**
Amort./déprec. terrains	-1 576 225	-				-1 576 225
Amort./déprec. constructions	-201 435	-96 705				-298 140
Amort./déprec. constructions sur sol d'autrui	-5 938	-17 580	-			-23 518
Amort./déprec. matériels & équip.	-6 195 030	-1 246 705	492 250			-6 949 485
Amort.matériels & équip. - CB LLD	-7 423 402	-3 275 589	1 553 874			-9 145 117
Amort./deprec. autres immo.corp	-5 837 288	-1 542 570	485 740			-6 894 118
Amort.autres immob corp. - CB LLD	-2 376 671	-386 648	73 695			-2 689 624
Total amts, dép. et prov.	**-23 615 989**	**-6 565 797**	**2 605 560**	**-**	**-**	**-27 576 227**
Terrains	460 950	-	-	-	-	460 950
Constructions	1 750 167	-96 705				1 653 462
Constructions sur sol d'autrui	-5 938	-17 580				-23 518
Agencts constructions sol d'autrui	351 595	605				352 200
Constructions - CB LLD	-	-	-			-
Install.& mat.indust.	3 608 846	699 003	-455 112			3 850 737
Install.& mat.indust. - CB LLD	21 446 275	3 761 267	-901 026	-		24 306 516
Autres immob corporelles	4 196 807	-316 436	-25 477	52 830		3 907 724
Autres immob.corporelles - CB LLD	601 592	227 152	-84 676	-		744 068
Immob.corporelles en cours	52 830	136 370	-	-52 830		136 370
Immobilisations corporelles (net)	**32 461 124**	**4 393 676**	**-1 466 290**	**-**	**-**	**35 388 509**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International (Imprimé en France)

4.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	2021.09	Augmentations	Diminutions	Autres variations*	Variations de périmètre	2022.09
Participations financières	30 796	40 525	-	-	-	71 321
Créances rattach.particip.	285 575	835 856	-189 430	-	-	932 001
Dépôts et cautionnements versés	277 446	5 461	-30 000	-	-	252 907
Total valeures brutes	593 817	881 842	-219 430	-	-	1 256 229
Prov.participations financières	-	-	-	-	-	-
Prov.créances rattach.part.	-		-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières (dépréciations)	-	-	-	-	-	-
Participations financières	30 796	40 525	-	-	-	71 321
Créances rattach.particip.	285 575	835 856	-189 430	-	-	932 001
Dépôts et cautionnements versés	277 446	5 461	-30 000	-	-	252 907
Immobilisation financières	593 817	881 842	-219 430	-	-	1 256 229

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.4. Stocks et en-cours

Stocks	2021.09	Variations	Ecart de conversion	2022.09
Valeurs brutes				
Stock mat.premières & fournitures	104 532	-37 457	-	67 075
Stock autres approvis.	26 450	19 541	-	45 991
Stock en-cours product.biens	125 380	-22 713	-	102 667
Total	**256 362**	**-40 629**	-	**215 733**
Provisions et dépréciations				
Prov.stock mat.prem.& fourn.	-	-	-	-
Prov.stock autres approvis.	-	-	-	-
Prov.stock en-crs prod.biens	-	-	-	-
Stocks et encours (dépréciations)	-	-	-	-
Valeurs nettes				
Stock mat.premières & fournitures	104 532	-37 457	-	67 075
Stock autres approvis.	26 450	19 541	-	45 991
Stock en-cours product.biens	125 380	-22 713	-	102 667
Total	**256 362**	**-40 629**	-	**215 733**

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode : FIFO «Premier entré, Premier sorti».

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes. Ces coûts sont majorés d'une quote-part des charges indirectes de l'entreprise.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets independants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

4.5. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Clients & comptes rattachés	Brut	Provision	2022.09	Brut	Provision	2021.09
Clients et comptes rattachés	19 229 616	-21 296	19 208 320	18 681 080	-32 732	18 648 348
Total	19 229 616	-21 296	19 208 320	18 681 080	-32 732	18 648 348

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

		Echéances			
Clients et comptes rattachés	Brut	1 an	+ 1 an	Provision	2022.09
Créances clients et comptes rattachés	19 229 616	19 229 616	-	-21 296	19 208 320
Total	19 229 616	19 229 616	-	-21 296	19 208 320

4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances et comptes de régularisation	Brut	1 an	1 an	Provision	2022.09
Avances et acptes versés / commandes	21 224	21 224		-	21 224
Actifs d'impôt différé	415	415			415
Fournisseurs débiteurs	9 208	9 208			9 208
Créance d'impôt exigible	26 443	26 443	-		26 443
Cptes courants débiteurs	-	-	-	-	-
Créances sur immo et comptes rattachés	-	-	-	-	-
Créances diverses	1 372 340	1 022 340	350 000	-	1 372 340
Total Autres créances	1 429 630	1 079 630	350 000	-	1 429 630
Charges constatées d'avances	462 194	462 194	-	-	462 194
Comptes de régularisation actif	-	-	-		-
Total Autres Créances et compte de régularisation	1 891 824	1 541 824	350 000	-	1 891 824

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Dépréciations et provisions sur actif circulant	2021.09	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	2022.09
Dépréciations autres créances d'exploitation					
Total					

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.8. Trésorerie active

	Brut	Provision	2022.09
Disponibilités	8 071 470		8 071 470
Total	**8 071 470**		**8 071 470**

4.9. Composition du capital social

Au 30 septembre 2022, le capital social se compose de 500 000 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

4.10. Provisions pour risques et charges

4.10.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges	2021.09	Dotations	Reprises	Variations des cours de change	Variations de périmètre	2022.09
Provisions pour pensions et retraites	228 321		-89 216			139 105
Provisions pour risques	821 700					821 700
Ecart d'acquisition négatif	1 471 211		887 455			583 757
Total	2 521 232		798 238			1 544 662

4.10.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Turn-over : faible
- Taux actualisation : de 1,5 % à 2,5 %
- Taux augmentation salaires : de 3,9 % à 3,94 %
- Convention collective : convention propre à chaque entité

4.11. Emprunts et dettes financières

4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse Tous droits réservés Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Dettes financières	2021.09	2022.09	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	14 431 576	13 866 944	3 333 672	10 085 421	447 851
Dettes de location - financement	16 352 313	18 173 258	5 849 862	12 054 363	269 032
Intérêts courus sur emprunts	14 860	12 845	12 845	-	-
Total emprunts auprès des éts de crédits et loc. fin.	**30 798 749**	**32 053 047**	**9 196 379**	**22 139 784**	**716 883**
Autres emprunts et dettes financières diverses	30	-	-	-	-
Total autres emprunts et dettes financières diverses	**30**	**-**	**-**	**-**	**-**
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-		
Soldes créditeurs de banque	-	-	-		
Total concours bancaires courants et intérêts courus	-	-	-	-	-
					-
Total	**30 798 779**	**32 053 047**	**9 196 379**	**22 139 784**	**716 883**

4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Dettes financières	2021.09	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Variations nettes	Variations des cours de change	Variations de périmètre	2022.09
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	14 431 576	2 634 250	-3 198 882	-	-	-	-	13 866 944
Dettes de location - financement	16 352 313	7 650 659	-5 829 710	-	-	-		18 173 258
Intérêts courus sur emprunts	14 860	412	-2 427	-	-	-	-	12 845
Total emprunts auprès des éts de crédits et loc. fin.	**30 798 749**	**10 285 318**	**-9 031 019**	-	-	-	-	**32 053 047**
Autres emprunts et dettes financières diverses	30	-	-30	-	-	-	-	-
Total autres emprunts et dettes financières diverses	**30**	-	-30	-	-	-	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-		-	-	-	-	-	-
Soldes créditeurs de banque	-	-	-	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**30 798 779**	**10 285 318**	**-9 031 049**					**32 053 047**

4.12. Fournisseurs et autres dettes

Fournisseurs et comptes rattachés	2022.09	Échéances - 1 an	Échéances + 1 an
Dettes fourn.& cptes ratt.	10 840 249	10 840 249	-
Total	**10 840 249**	**10 840 249**	**-**

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Autres dettes et comptes de régularisation	2022.09	2021.09
Dettes sur immobilisations	3 427	63 181
Avances et acomptes reçus sur commandes	85 085	31 161
Dettes fiscales diverses et sociales	7 509 231	6 480 712
Comptes-courants créditeurs	418 770	412 743
Dettes diverses	21 482	7 814
Impôt différés Passifs	1 376 321	1 057 244
Total autres dettes	9 414 316	8 052 855
Comptes de régularisation passif	2 050 520	1 106 709
Total Autres dettes & Cptes de régularisation	**11 464 836**	**9 159 564**

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an à l'exception des impôts différés passifs dont le reversement est pour l'essentiel à plus d'un an (cf. note 6.3 Détail des postes d'impôts différés).

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffres d'affaires	2022.09	2021.09
Ventes	266 129	228 569
Travaux	88 799 997	69 187 678
Etudes	-	-
Prestations de services	797 837	559 006
Ventes de marchandises	79 035	122 533
Produits accessoires	211 995	498 092
RRR accordés	-44 123	-
Total Chiffre d'affaires	**90 110 870**	**70 595 878**

5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	2022.09	2021.09
Autres Produits	80 275	25 940
Production Stockée	-22 713	-59 700
Production immobilisée		-
Subventions d'exploitation	14 167	14 933
Reprises d'amortissements et provisions	107 959	296 118
Transfert de charges	1 234 863	732 279
Part. résultat /opérat. commun bénéfice	-	-
Total Autres produits d'exploitation	**1 414 551**	**1 009 570**

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Achats consommés matières premières et marchandises	2022.09	2021.09
Achats consommés matières premières et marchandises	-264 685	-143 405
Variation de stocks Marchandises	0	0
Achats de MP et autres approvisionnements	-12 391 694	-10 707 168
Variation de stocks MP et autres approv	-17 916	36 870
Total Achats consommés	**-12 674 295**	**-10 813 703**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

5.4. Charges externes

Charges externes	2022.09	2021.09
Achats de sous-traitance	-14 310 628	-7 343 741
Achats n.stockés mat.& fourn.	-7 880 689	-5 059 820
Autres services exterieurs	0	0
Sous-traitance	-284 694	-233 982
Loyer/crédit-bail mob.	0	0
Loyer/crédit-bail immob.	0	0
Location	-14 496 659	-13 183 539
Charges locatives	-24 820	-16 679
Entretien et réparations	-3 505 843	-2 974 928
Primes d'assurance	-1 003 840	-811 144
Etudes et recherches	0	0
Divers services extérieurs	-12 414	-22 188
Personnel intérimaire	-2 754 431	-1 769 910
Personnel extérieur	-141 091	-90 000
Honoraires	-431 239	-475 872
Publicité. relations publiques	-27 439	-166 478
Transports	-23 144	-59 096
Déplacemt. missions. récept.	-2 469 162	-1 868 709
Postes et telecoms	-113 217	-85 928
Services bancaires & ass.	-129 723	-116 460
Divers autres services ext.	-33 193	-503 554
Charges externes	**-47 642 226**	**-34 782 028**

5.5. Charges de personnel

Charges de personnel	2022.09	2021.09
Rémunération du personnel	-13 319 269	-11 050 609
Charges sociales	-7 583 315	-6 241 598
Participation des salariés	-135 130	-109 409
Total Charges de personnel	**-21 037 714**	**-17 401 616**

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Dotations aux amortissements et dépréciations	2022.09	2021.09
Dot.amort.immobilisations	-2 894 129	-2 624 390
Dot.amort.immos CB et LLD	-3 665 745	-2 717 718
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	0	-511 043
Dot.prov.actif circulant	-7 307	-4 165
Total	**-6 567 181**	**-5 857 316**

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier	2022.09	2021.09
Produits de participations	42 591	25 960
Produit net/cession de VMP	0	0
Différences positives de change	0	309
Autres Intérêts et Produits assimilés	15 890	797
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Produits financiers	**58 481**	**27 066**
Dotations financières aux amortissements et prov	0	0
Intérêts et charges assimilées	-435 785	-350 902
Différences négatives de change	-1 110	-578
Charges sur Cessions de VMP	-679	0
Autres charges financières	0	0
Charges financières	**-437 574**	**-351 480**
Résultat financier	**-379 093**	**-324 414**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International [Imprimé en France].

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel	2022.09	2021.09
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 960 430	1 461 221
Produits exceptionnel sur opération de capital	71 695	36 397
QP de subv.virée au résultat	0	0
Transfert de chges except.	0	0
Reprises exceptionnelles	0	0
Total des produits exceptionnels	**2 032 125**	**1 497 618**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-2 479 769	-560 987
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Autres charges exceptionnelles	0	0
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	-22 974	0
Total des charges exceptionnelles	**-2 502 743**	**-560 987**
Charges et produits exceptionnels	**-470 618**	**936 631**

Le résultat exceptionnel se compose essentiellement de la valeur nette des immobilisations cédées ainsi que des produits sur cessions d'immobilisations.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature

Charges d'impôts	2022 09	2021 09
Impôts sur les sociétés	-208 898	-136 071
Impôts différés	-335 314	-347 940
Impôts sur les résultats	**-544 212**	**-484 011**

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Absence de pertes fiscales reportables non activées.

6.3. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés	Septembre 2021	Septembre 2022
Impôts différés - actif	16 652	415
Impôts différés - passif	1 057 244	1 376 321
Solde net d'impôt différé	**-1 040 592**	**-1 375 906**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Impôt différé actif	2021.09	Impact réserves	Impact résultat	Autres variations	2022.09
Organic	10 629		409		11 038
Participation	27 352		6 430		33 783
Indemnités de départ à la retraite	57 080		- 22 304		34 776
Marges sur stocks					-
Frais d'acquisition					-
Déficits non activés	288 235		- 24 406		263 829
Provision congés payés					-
Effort construction					-
Compensation IDA/IDP	- 366 645		23 634	-	343 010
Total	**16 652**		**(16 237)**		**415**

Impôt différé passif	2021.09	Impact réserves	Impact résultat	Autres variations	2022.09
Crédit Bail	- 1 423 889		- 295 443	-	1 719 332
Provisions réglementées					-
Subventions					-
Ecart d'évaluation					-
Compensation IDA/IDP	366 645		- 23 634		343 010
Total	**(1 057 244)**		**(319 077)**		**(1 376 321)**

Impact sur les réserves consolidées	
Impact sur le résultat consolidé	**(335 314)**

6.4. Preuve d'impôt

Rationalisation de l'impôt	2022.09
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 304 346
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.	-
Neutralisation des dot. & reprise Amorts sur EA	*-887 455*
Résultat net des sociétés intégrées	**1 416 891**
Impôts sur les résultats **(1)**	-544 212
Résultat net avant impôts	*1 961 103*
<Impôt théorique au taux en vigueur, 25%> **(2)**	-490 276
Différence d'impôt (1) - (2)	**-53 936**

	Charges	Produits
Différences permanentes social		61 894
Différences permanentes consolidation	146 420	
Utilisation déficits non activés précédemment		
ID non activés s/ déficits de l'exercice		
Crédits d'impôts		42 942
Différence de taux d'impôt social	12 352	
Total	**158 772**	**104 836**
Différence nette		**- 53 936**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

	2022.09
Eng donnés : Nantissement	5 270 173
Eng donnés : Gage sur vehicule	1 601 552
Eng donnés : Autres engagements	
Engagements donnés	**6 871 725**
Eng reçus : Avals, cautions, garanties de marché	3 195 595
Eng reçus : Autres engagements	
Engagements reçus	**3 195 595**

Le groupe bénéficie d'une garantie d'actif et de passif relative à l'acquisition des titres CECCON BTP plafonnée à 300 k€ et se terminant le 31 décembre 2024.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

	2022.09
Cadres	29
Agents de maîtrise et techniciens	83
Employés	59
Ouvriers	212
Effectif moyen interne	**383**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adherents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].